Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20260408-DELIB_2026_029-DE

Ville de TOURY

République Française

Département de l'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de CHARTRES

Commune de TOURY

Délibération N° **2026-029**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 08 avril 2026

Conseillers en exercice : 23
Présents : 22
Votants : 23

Objet : Désignation du Correspondant Défense

Le mercredi 08 avril 2026 à 20 heures, le Conseil municipal de la commune de Toury, légalement convoqué par Monsieur le Maire, le 30 mars 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roland SCHACH, Maire de Toury, en son lieu habituel de séance.

PRÉSENTS : M. Roland SCHACH, M. Antoine BOCQUÉHO, Mme Adelaïde SZOT, M. William CARRÉ, Mme Christine ANFRIE, Mme Marie-Thérèse PINCELOUP, M. Robert FORTIN, M. Thierry FLEUREAU, Mme Sandrine CHAMBOLLE, Mme Olivia GEOFFROY, Mme Virginie GUILLOTTE, Mme Angélique DUPRÉ, M. Arnaud LANGLOIS, M. Gaëtan TOULGOAT, M. Frédéric BERTEAU, Mme Agnès CHAMPEAU, M. Sylvain RÉMY, Mme Sheridane GOUMARD, M. Bruno GUITTARD, M. Laurent LECLERCQ, Mme Myriam NGASSEU-LIMAM, M. Mohsine IALLOUCHEN.

ABSENT EXCUSÉ : Mme Delphine BRETON

ABSENTS : Sans objet

Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par : Mme Delphine BRETON à M. Laurent LECLERCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Thérèse PINCELOUP

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20260408-DELIB_2026_029-DE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire qui indique que suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation de nouveaux délégués de la commune de Toury au sein de différentes instances et institutions,

Considérant qu'il convient, dans ce cadre, de désigner le nouveau « Correspondant Défense » de Toury,
Considérant que le correspondant défense, interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires, est chargé au niveau local de mener des actions de proximité efficaces sur les questions de défense,

Considérant la candidature de Monsieur Gaëtan TOULGOAT ;

Aucun autre élu ne faisant acte de candidature, il est procédé au vote.

Considérant les résultats suivants :
- M. Gaëtan TOULGOAT – 18 voix

Après avoir entendu, en séance, le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, **à la majorité (18 voix pour ; 0 voix contre ; 5 abstentions : *M. Bruno GUITTARD, Mme Delphine BRETON, M. Laurent LECLERCQ, Mme Myriam NGASSEU-LIMAM, M. Mohsine IALLOUCHEN*)**

- **PROCLAME** les résultats suivants :
 - Monsieur Gaëtan TOULGOAT – 18 voix

- **NOMME** Monsieur Gaëtan TOULGOAT correspondant défense de Toury pour la mandature 2026/2032

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document ou acte se rapportant à la présente délibération.

- **PRÉCISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme

Le Maire,

MAIRIE DE TOURY 28310

Roland SCHACH

La secrétaire de séance,

Marie-Thérèse PINCELOUP

Acte rendu exécutoire :
- **Affiché le :** 15/04/2026
- **Transmis au représentant de l'État le :** 15/04/2026

Le Maire,
Roland SCHACH

MAIRIE DE TOURY 28310